



Besoins d'information (depot de plainte)

Par **jacque**, le **02/12/2009** à **22:27**

Bonjour,

Voila une personne que je ne connais pas, jamais vu il habite a 100kilometres de chez moi a déposer plainte contre moi le mois d'avril 2009 pour harcèlement menace le juge a classer l'affaire sans suite.

Je suis reparti 3 fois aux commissariat pour déposer plainte pour dénonciation calomnieuse il en refuser de prendre ma plainte donc j'ai écrit aux procureur de la république et il apris ma plainte depuis le mois d'avril je suis aux chômage car j'ai du démissionner car depuis ma convocation ma mère (vie toujours chez ma mère) et dépressive elle prend des médicaments pour se calmer

Mes questions

- 1) Cette personne que risque t'il
- 2) Ai-je besoin d'un avocat
- 3) Puis-je demander en dédommagement pour préjudice morale
- 4) Combien de temps sa dure